

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 27 SEPTEMBRE 2012

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (3): Jean-Paul Ters, Michel Ediar, Sandrine Taisson

Membres excusés (2): Marie-France Charles (pouvoir Jean-Paul Ters), Michel Chariau (pouvoir à Michel Ediar)

Membre de droit (1): Marie-Violaine Palcau (DTN)

Ouverture de la séance à 18 heures

1 - Approbation du CR du Bureau du 31 août 2012 Il est adopté à l'unanimité.

2 - Validation définitive des nouvelles banderoles

Les nouvelles banderoles proposées par la Commission partenariat et par le chargé de communication sont validées par le Bureau, nous sommes en attente des devis.

3 - CR de la réunion des DTN au ministère du lundi 24/09/2012

Le Directeur des Sports a exposé trois grands principes :

- 1. respect des échéances,
- 2. lisibilité budgétaire pour les fédérations,
- 3. principe de simplification des procédures de suivi des conventions d'objectifs.

Annonce de la baisse de la globalité du budget du MS pour contribuer à l'effort du redressement de la France de 15 % en trois ans.

Baisse en 2013 de 7 %, en 2014 et 2015 de 4 %.

La ligne de conduite du MS est un pilotage par objectifs et non plus action par action.

• Le renouvellement des Conventions d'Objectifs

Convention d'Objectifs 2013 : dans la continuité de l'olympiade 2009-2012.

Dans la mesure du possible, évaluer les objectifs et des indicateurs.

Possibilités de regrouper des plans d'actions et fongibilité des budgets correspondants.

Dans l'action 1 : à ajouter obligatoirement : colloques CTS.

Dossier Convention d'Objectifs 2013 à rendre pour le 20 octobre 2012.

Versement de 50% de la subvention à la signature de la Convention d'Objectifs et 50 % après l'AG 2013.

Convention d'Objectifs 2014-2017 :

A réaliser avec les nouvelles instances fédérales.

- 1 partage des objectifs FFCO avec le MS et négociation de la convention-cadre avant la fin du 1^{er} semestre 2013.
- 2 négociation des budgets au cours du 2^{ème} semestre. Donc connaissance du budget alloué par le MS avant d'entamer les actions de l'année suivante.
- Dossier de demande de reconnaissance des disciplines de haut-niveau à rendre pour le 15/11/2012 selon les mêmes critères que pour l'olympiade actuelle. Renouvellement pour quatre ans à compter 1^{er} janvier 2013. Le MS se donne une olympiade pour réétudier le dossier. Ne souhaite pas travailler dans l'urgence.
 - Bilan du PES 2009-2013

Avant fin décembre 2012, réunion par fédération avec la Direction des Sports, l'INSEP et le DTN

Analyses des performances par rapport à ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné.

Au cours du 1^{er} semestre 2013, présentation par le DTN des projets de PES 2013-2017 devant la Commission nationale du sport de haut-niveau.

- Renouvellement des DTN, courrier du 14 septembre adressé aux présidents de fédération.
 - Les fonctions de DTN doivent aller jusqu'à leur terme. Pas de mise de fin à un contrat prématurément. Le changement de DTN doit émaner d'une instance fédérale.
 - En cas de vacances avant élection, un CTS sera nommé DTN par intérim.
 - Fonction de DTN: rappel code du sport R. 131-16





Au-delà du droit, une réflexion au niveau de la DS des fonctions de DTN qui ont bien changé depuis va être engagée avec la création d'un groupe de travail pour préciser les missions des DTN et CTS vis-à-vis de la DS et des présidents des fédérations.

La DS va réunir les DTN, 3 à 4 fois par an. La DSA1 a le devoir d'animer le réseau des DTN.

4 - PES 2012-2013

- RDE: mise à jour du cahier des charges pour 2012-2013. Les entraîneurs référents de chaque week-end du RDE ne sont pas exclusivement les entraîneurs du GF-18. Remplacement de Thomas Poirson par Matthieu Puech. Les frais d'hébergement sont toujours pris en charge par l'organisateur et les frais de déplacement par la FFCO. Prévision d'un budget égal à l'an dernier pour les 12 WE RDE pour 2013.
- fonctionnement différent pour plus de rentabilité entre le temps de transport et le temps d'entraînement sur 2 WEHN. Proposition de modification de l'annexe financière.
- La DTN souhaite que le détail des espaces pour logo(s) personnel(s) sur les différentes tenues officielles Noname puisse être joindre en annexe du règlement HN pour le début de la saison 2013, en novembre.
- Pôle espoir de Fontainebleau : une convention est à venir entre la structure gestionnaire du site (anciennement CNSD) et le pôle : pôle facturera 5 000,00 € une prestation pour la société qui servira à payer une part du forfait des installations sportives.
- Pôles France : poursuite de l'étude : recueil des avis des sportifs en ce qui concerne les lieux d'étude et prise des renseignements auprès des structures locales des politiques de haut niveau et des moyens financiers alloués pour 2013.

5 - Règlement Haut-Niveau

Kenneth Buch a proposé de remanier l'organisation des WE. On va vers des mini-stages de 4 jours plutôt que des WE.

Coût financier différent : Marie-Violaine Palcau propose 7 € par jour de stage. Pour les étrangers, hors listes ou extérieurs : 10 €.

Plafond de prise en charge 120 €

6 - Assurance des VTT en cas de vol/ou casse en compétitions ou sur sélections FFCO

La FFCO n'est pas assurée pour ce genre de risque

Marie-Violaine Palcau va demander à la Fédération de cyclisme comment elle est assurée pour ce risque.

On élargit la demande à tous les licenciés.

7 - Approbation de la plaquette ESO

La plaquette a été vue par le BD et est validé par celui-ci.

8 - Présence d'un stand FFCO en Bretagne pour la Semaine O'tomnale

Il a été décidé qu'il n'y aurait pas de stand prévu en Bretagne (absence de bénévole).

9 - Calendrier 2013 : Manque un certain nombre de dossiers

Il manque encore un certain nombre de dossiers pour 2013. Les organisations dont les dossiers n'ont pas été réceptionnés par le secrétariat fédéral n'apparaitront pas sur le site.

10 - Révision du barème des indemnités kilométriques

A revoir.

Il semblerait qu'une revalorisation de 0,30 € à 0,32 €/km puisse être budgétairement acceptable (estimée à un peu moins de 2 000 €).

11 - FCSAD : changement d'appellation

Changement de nom, la FCSAD devient la FCD Fédération des clubs de la défense.

A prendre en compte lors de la révision de notre convention.





12 - Location du matériel Sportident à des organismes extérieurs (UNSS, etc.) Mise en place de la TVA, coût de location ? La question sera mise à l'ordre du jour du prochain CD. Ok pour appliquer la TVA selon la législation fiscale.

13 - Future olympiade

Dans le dernier numéro de CO Mag paru début septembre, il a été fait appel à des candidatures au Comité directeur pour la prochaine olympiade (2013-2017). Pour le moment, personne ne s'est manifesté. Bien que la date limite pour se présenter soit statutairement fixée au 1^{er} février, il serait bon de faire une piqure de rappel. De nombreux postes seront à pourvoir, en particulier dans les postes de direction, les président, secrétaire général et trésorier ayant clairement exprimé leur intention de ne pas se représenter à leur poste respectif.

Fin de la réunion à 21h30.

Le Président, Jean-Paul TERS La Secrétaire de séance Sandrine TAISSON



